



## Représentants élus des collèges des adhérents

### ARTICLE

Les élections, réservées aux adhérents, en vue du renouvellement des membres élus représentant les adhérents au sein du Conseil d'Administration de Atout France ont eu lieu lors des Journées Partenariales le 27 juin.

A cette occasion, Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a annoncé la liste des candidats élus que vous pouvez télécharger, en format pdf, ci-dessous.

*Pour rappel : Les représentant(e)s des adhérents, élu(e)s par chacun des quatre collèges de l'Assemblée Générale, siègent au Conseil d'administration de Atout France en tant qu'administrateur et participent ainsi à l'ensemble des décisions prises par cette instance. La durée du mandat est de 3 ans. Le candidat ne peut se présenter que dans le collège dans lequel sa société est rattachée.*